



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 935 du 20 JUIN 2025

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

Audiovisuel :
La HAAC suspend France 24 et RFI P.5



Investissement

Le Président du Conseil inaugure une nouvelle usine textile à la PIA

 P.3

Le nouveau péage d'Aného déjà opérationnel P.7

Programme solaire d'envergure au Togo :
Les travaux préparatoires lancés P.3

Élections municipales 2025 :
Les journalistes togolais à l'école du pluralisme et de l'éthique P.5



Mégas Kozoooh
 Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones
 yas.tg #Alèz 5G 4G

250F 250Mo | **+100F 375Mo**
 *909*250# 1 jour

1^{ER} - 10
AOÛT
2025



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère du Commerce, de l'Artisanat
et de la Consommation Locale



CETEF
TOGO-2000

6ÈME FOIRE

Made in Togo



**THÈME : CONSOMMONS TOGOLAIS
POUR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE.**



+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70



www.cetef.tg

Investissement :

Le Président du Conseil inaugure une nouvelle usine textile à la PIA

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé ce mercredi 18 juin 2025, la cérémonie d'inauguration officielle de l'usine textile de l'entreprise STAR GARMENTS Togo, implantée sur la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA). Ce nouvel acteur du secteur textile incarne une avancée décisive dans la stratégie de transformation industrielle du Togo et de création d'emplois.

À son arrivée sur le site, le Président du Conseil a été fortement ovationné par une foule en liesse pour témoigner sa reconnaissance pour son engagement constant en faveur du développement, de la paix durable et de la cohésion nationale.

Cette usine textile est une initiative à haute valeur économique et sociale conçue dans un partenariat public-privé pour industrialiser l'économie, diversifier les exportations et augmenter la résilience nationale.

Le projet porté par le groupe KOMAR, spécialisé dans le textile et l'habillement, a bénéficié de l'appui technique et financier de la Société financière internationale (SFI). Ce partenariat est une avancée majeure pour l'industrialisation et le développement économique du pays.

Monsieur Charlie Komar, le Président-Directeur Général de KOMAR, la société mère de l'entreprise STAR GARMENTS a salué ce partenariat qui confirme l'efficacité des orientations politiques du gouvernement.

« L'ouverture officielle de

cette usine marque le début d'une l'histoire unique. Ce n'est pas seulement un partenariat ou un investissement, mais une croyance en la prospérité partagée et en la renaissance du Togo. Nous avons choisi le Togo parce que nous avons vu une nation s'élever, une gouvernance axée sur la stabilité économique, l'infrastructure et les investissements. En termes d'importance, le Togo pourrait créer d'énormes opportunités pour les femmes et les jeunes » a-t-il déclaré.

Cette nouvelle manufacture textile vient s'ajouter aux initiatives en cours dans les filières agroindustrielles avec un objectif de transformation locale et de valeur ajoutée. Elle vient ainsi renforcer la volonté du gouvernement de positionner le Togo comme un pôle industriel et logistique incontournable en Afrique de l'ouest.

L'ouverture de cette unité industrielle marque un tournant stratégique dans la valorisation du coton togolais, l'une des principales cultures de rente. Elle permettra au pays d'intégrer le cercle des nations africaines exportatrices de textile sur le marché international.

En permettant la création de 2000 emplois directs cette année, et 4500 emplois directs et indirects à l'horizon 2030, avec un taux de recrutement de 70% de femmes, cette nouvelle unité industrielle contribuera à l'amélioration des conditions



de vie des populations togolaises.

Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Société financière internationale (SFI), Olivier Buyoya s'est félicité de cette dimension sociale du projet qui est en phase avec les priorités du Groupe de la Banque mondiale

« Cet investissement du groupe de la Banque mondiale est une réponse aux défis de l'emploi au Togo et dans la sous-région. C'est le moyen le plus sûr de garantir la cohésion sociale et de rendre à chacun sa dignité. Au sein du groupe de la Banque mondiale, nous avons érigé la création d'emplois au cœur de nos priorités » a-t-il précisé.

Il a remercié le Président du Conseil pour avoir choisi la SFI comme partenaire financier et a réaffirmé la détermination de son

institution d'accompagner le Togo dans sa politique de développement du partenariat public-privé pour l'industrialisation du pays et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

L'inauguration de STAR GARMENTS Togo reflète la dynamique impulsée par le gouvernement togolais, qui s'engage dans des projets concrets à fort impact socioéconomique.

Madame Manuella Santos, ministre de la Promotion de l'investissement a exprimé ses félicitations au Président du Conseil qui porte avec constance cette vision de développement de notre pays.

« Le gouvernement démontre encore une fois sa capacité à attirer les investissements porteurs, à valoriser les compétences de la jeunesse et à s'inscrire activement dans les chaînes de

valeur du commerce mondial. Cette usine témoigne de l'importance que le Président du Conseil accorde à l'industrialisation de notre pays pour créer des opportunités durables et une richesse inclusive » a-t-elle indiqué.

Construite sur une superficie de 37 000m², la nouvelle usine textile, première implantation en Afrique du groupe KOMAR affiche une capacité de production annuelle d'environ 12,5 millions de pièces, pour un investissement total de 13 milliards FCFA.

Elle constitue la onzième unité industrielle à s'installer sur la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), inaugurée en juin 2021. Ce développement s'inscrit dans une stratégie nationale visant à faire de la PIA un véritable hub industriel et logistique en Afrique de l'Ouest.

La rédaction

Programme solaire d'envergure au Togo :

Les travaux préparatoires lancés

Il sera très prochainement lancé un vaste programme solaire de 40 Mw. Les préalables de cet ambitieux programme solaire sont posés la semaine dernière par les acteurs sectoriels lors d'un atelier technique.

Cette rencontre stratégique est consacrée à la conception du processus concurrentiel pour la mise en œuvre du projet. Elle fait suite à l'enquête sur les risques du marché solaire, initiée en ce début juin.

Ont répondu à ce rendez-vous, les représentants du ministère en charge de l'énergie, les agences de régulation, la CEET, ainsi que plusieurs partenaires techniques et financiers dont RELP, une organisation engagée dans la promotion et la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables.

Les contours d'un cadre transparent et attractif pour l'attribution des futurs projets ont été dessinés au cours de ce rendez-vous. Les acteurs ont

planché sur l'analyse des risques liés au programme et les mécanismes à mettre en place pour assurer sa faisabilité et sa durabilité.

Il est principalement question de favoriser l'investissement privé, stimuler la création d'emplois verts, promouvoir le contenu local et, plus largement, favoriser le renforcement de l'autonomie énergétique du pays.

Sont attendus comme résultats, la validation d'une feuille de route opérationnelle,



la définition des critères de sélection des projets, ainsi qu'un engagement actif de l'ensemble des parties prenantes.

A travers ce vaste programme, le pays s'inscrit dans une stratégie cohérente et

progressive de déploiement des énergies renouvelables, en rapport avec les engagements nationaux et internationaux en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

MF

Reconnaissance au Président du Conseil :

La sénatrice Dangbuie en première ligne

Depuis quelques jours, des voix s'élèvent depuis l'étranger, notamment sur les réseaux sociaux, pour inciter les Togolais à descendre la rue pour des manifestations. Derrière ces appels à manifester, souvent anonymes ou relayés par des influenceurs basés à l'étranger, se cache une stratégie bien rodée : semer le trouble, fragiliser les institutions et compromettre la paix durement acquise dans notre pays.

À l'occasion de l'anniversaire du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, né un 6 juin, les femmes du Grand Lomé ont tenu à marquer d'une pierre blanche cette date symbolique. Cette initiative, portée par la sénatrice Pascaline Dangbuie, s'est transformée en un grand rassemblement populaire ce vendredi 6 juin 2025 à la maison des jeunes d'Amadahomé.

Ce n'est pas tous les jours que l'on voit autant de femmes issues des marchés, coiffées de pagnes identiques, se mobiliser dans un même élan festif. Elles sont venues des quatre coins du Grand Lomé, animées par une joie collective, pour manifester leur reconnaissance à celui qu'elles désignent affectueusement comme leur « papa » ou leur « fils ».

L'événement, tout en couleurs et en émotion, avait les accents d'une célébration familiale, mais portait en creux un message politique : celui d'un soutien populaire et d'une confiance renouvelée envers un leadership jugé stable et protecteur. « Il est chaque fois à côté de nous, il entend nos cris. Si nous avons un problème et qu'on lui fait appel, il répond », a confié la sénatrice Pascaline Dangbuie, également présidente de la Faïtière des Associations des Marchés du Grand Lomé (FAMal).

Entre youyous et bénédictions, les femmes ont rappelé leur profond attachement à celui qu'elles appellent affectueusement "notre champion". Selon elles, sa disponibilité, son écoute et surtout



ses actions concrètes en faveur de leur autonomie économique justifient largement cette célébration. « Aujourd'hui, tous les marchés sont en construction. L'image de nos marchés a changé », a renchéri le maire de la commune Golfe 5, Kossi Aboka, saluant les transformations visibles dans l'environnement commercial urbain.

L'un des fils conducteurs des témoignages et déclarations de cet après-midi du 6 juin est sans conteste le lien entre paix et développement. Pour les femmes mobili-

sées, la paix est un préalable essentiel à leur activité économique quotidienne. « Si nous n'avons pas la paix, nous ne pouvons pas sortir pour chercher nos gains quotidiens », a rappelé la présidente de la FAMal. Et c'est justement cette paix, soulignent-elles, que garantit le Président du Conseil à travers ses choix politiques et ses actions.

Le maire Kossi Aboka a abondé dans le même sens : « Les femmes du Grand Lomé disent qu'avec le président, elles ont l'assurance. Elles ont l'assurance et l'espoir de vivre

dans un pays qui aspire à la paix, un pays qui aspire au développement. » Il a également salué les efforts du Président du Conseil pour le financement de l'économie locale, citant la mise en place de structures comme le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), qui a permis à de nombreuses femmes d'accéder à des crédits et de faire croître leurs activités. Le maire a aussi tenu à transmettre un message personnel du président : « Il dit merci à la femme togolaise pour avoir mis au monde cet homme d'État qu'il est aujourd'hui. Et il voudrait également que les femmes qui sont ses mères l'accompagnent ».

Sans formuler de revendications particulières, les femmes ont préféré, ce jour-là, se concentrer sur la célébration de la vie et du leadership d'un homme qu'elles estiment profondément. « Aujourd'hui, nous ne voulons rien demander. Nous voulons juste dire merci », a insisté la sénatrice.

Serge Folly

Don de sang au Togo :

Une dynamique en marche, mais le compte n'y est pas

Au Togo, les poches de sang sauvent chaque jour des vies. Mais elles viennent à manquer. Malgré des avancées notables dans la collecte, les besoins médicaux dépassent encore largement les disponibilités. Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) tire la sonnette d'alarme et appelle à une mobilisation nationale dans le cadre de la journée mondiale du donneur de sang observée le 14 juin 2025.

Alors même que les dons volontaires augmentent d'année en année, les stocks peinent encore à couvrir tous les besoins. C'est dans ce contexte que le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a lancé un appel vibrant à la solidarité nationale. En jeu, la vie de milliers de patients à travers le pays. Pour répondre à cette urgence et renforcer les

réserves disponibles. L'institution s'est donc fixé comme objectif de collecter 52 000 poches d'ici à fin décembre 2025. Une ambition jugée cruciale pour garantir la disponibilité des produits sanguins dans les formations sanitaires du pays.

Car si les performances en matière de collecte ont connu une embellie notable ces dernières années, avec plus de 70 000 poches collectées en 2024, le déficit demeure inquiétant. Selon les données officielles, le taux de besoins non satisfaits a atteint 16,19 % en 2024, ce qui représente près de 16 000 produits sanguins qui n'ont pas pu être fournis aux patients en attente de transfusion.

Une dynamique positive, mais encore insuffisante

L'année 2024 avait



pourtant démarré sous de bons auspices. Rien que sur le premier trimestre, les Postes de Collecte et Distribution (PCD) du CNTS avaient enregistré une forte hausse des dons. De 516 poches collectées en janvier, les chiffres sont passés à 694 en février, pour culminer à 1 197 en mars, soit 2 407 poches en trois mois, traduisant une progression globale de 136 % par rapport à la même période en 2023.

Un élan encourageant, nourri par les actions des quatre PCD implantés dans les

régions sanitaires du pays : Lomé (Tokoin), Atakpamé, Kpalimé et Afagnan. En plus de la collecte, ces structures assurent la sensibilisation, la promotion du don volontaire et l'organisation de campagnes mobiles, rapprochant ainsi le service des communautés locales.

Appui de l'Etat pour une santé plus équitable

La fabrication d'un seul concentré de globules rouges coûte environ 40 000 FCFA, un montant hors de portée pour de nombreuses familles.

Conscient de cette réalité, l'État togolais subventionne massivement les produits sanguins. Depuis un arrêté pris en 2009, les tarifs sont plafonnés pour rester accessibles : 3 500 FCFA pour les enfants, 6 000 FCFA pour les adultes, 2 000 FCFA pour le plasma frais congelé et 10 000 FCFA pour un concentré de plaquettes (5 unités). Des prix largement en-dessous du coût réel, rendus possibles grâce au soutien conjoint de l'État et de ses partenaires techniques et financiers.

« Sans les donateurs, le CNTS n'y arrivera pas. Il nous revient de créer ensemble un environnement favorable à la transfusion sanguine », a déclaré Fétéké Lochina, directeur général de l'institution, rappelant que la réussite du système repose avant tout sur l'élan citoyen.

Serge Folly

Élections municipales 2025 :

Les journalistes togolais à l'école du pluralisme et de l'éthique

À un mois du scrutin municipal prévu le 17 juillet 2025, les autorités togolaises entendent garantir une couverture médiatique équilibrée, transparente et professionnelle. Dans cette dynamique, un séminaire d'information et de formation a réuni ce 17 juin, à Lomé, 130 journalistes issus des régions Maritime et Plateaux, sur le thème : « Enjeux des élections municipales au Togo : modalités de couverture médiatique ».

L'information est une arme. Et en période électorale, elle peut devenir soit un levier de paix, soit un ferment de discorde. C'est pour cette raison que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), en partenariat avec le ministère de la Communication, des Médias et de la Culture, a lancé une série d'ateliers régionaux destinés aux professionnels des médias, en prélude aux élections municipales du 17 juillet prochain.

Le premier acte de cette tournée s'est tenu le 17 juin à Lomé, rassemblant 130 journalistes venus du Grand Lomé, de la région Maritime et de la région des Plateaux. L'objectif est de renforcer la responsabilité éditoriale, la rigueur professionnelle et le respect du pluralisme dans la



couverture du processus électoral.

« Cet exercice auquel vous êtes appelés ce matin vise à susciter en vous le strict respect des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information », a insisté Pitalounani Telou, président de la HAAC, lors de son discours d'ouverture.

Cette rencontre pédagogique se veut une immersion dans les textes de référence qui encadrent l'activité journalistique au Togo : le Code de la presse et de la communication, le Code d'éthique et de déontologie du journalisme, ainsi que les décisions et recommandations de la HAAC. Elle met aussi l'accent sur les obligations des médias publics et privés, dans un contexte où la qualité de

l'information est l'un des socles de la démocratie.

Le ministre de la Communication, Yawa Kouigan, a salué « la constante attention » que porte la HAAC au volet pédagogique de sa mission de régulation, en rappelant que ce genre de séminaire est désormais « une bonne pratique », indispensable à l'approche de chaque échéance électorale.

« La clarté du processus, sa transparence et le capital de confiance qu'il pourra recueillir dépendent de la lumière que vous y projetterez », a-t-elle martelé.

L'événement s'est articulé autour de deux communications majeures : les modalités d'accès des candidats aux médias publics, et les obligations de respect du pluralisme et de l'équité

par les médias privés. Ces deux modules sont au cœur des préoccupations actuelles de la régulation médiatique, surtout dans un paysage marqué par la prolifération des médias numériques, la vitesse de circulation de l'information, et les risques accrus de désinformation.

Pour Pitalounani Telou, ces ateliers ne sont pas un luxe pédagogique, mais une nécessité démocratique : « En démocratie, les consultations électorales constituent le baromètre idéal pour jauger la cote de popularité des formations politiques (...) Il vous revient à présent de veiller à la mise en application rigoureuse des textes afin de garantir à tous les candidats l'équité de chance », a-t-il déclaré, appelant à « faire montre d'un

professionnalisme à toute épreuve ».

Chaque journaliste présent au séminaire a reçu un exemplaire du recueil des textes réglementaires et législatifs pour la couverture médiatique des élections municipales du 17 juillet 2025. Ce document de 81 pages servira de guide pratique pour assurer une couverture rigoureuse, équilibrée et conforme aux règles tout au long du processus électoral.

Dans une atmosphère studieuse, les participants ont été invités à s'approprier les outils réglementaires mis à leur disposition, et à les mobiliser dans leurs productions à venir pour garantir une campagne électorale apaisée et équitable.

« Vous avez une mission éducative qui consiste à éclairer le public, à exposer les enjeux et à promouvoir le dialogue constructif », a rappelé le ministre, avant d'insister sur le rôle des journalistes comme « phares de l'opinion ».

Ce rendez-vous de Lomé est la première étape. D'autres sessions sont prévues dans les trois autres régions du pays, avec le même objectif d'harmonisation des pratiques journalistiques en période électorale.

Serge Folly

Audiovisuel :

La HAAC suspend France 24 et RFI

À Togo, la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) a annoncé, ce lundi 16 juin, la suspension temporaire de deux médias internationaux : France 24 et Radio France Internationale (RFI). La décision prend effet immédiatement et s'appliquera pendant une durée de trois mois sur l'ensemble du territoire national.

Selon le régulateur, cette mesure fait suite à « des manquements répétés, déjà signalés et formellement rappelés, en matière d'impartialité, de rigueur et de vérification des faits ». Dans un communiqué officiel, la HAAC



reproche aux deux chaînes d'avoir diffusé à plusieurs reprises des contenus « inexacts, tendancieux, voire contraires aux faits établis, portant atteinte à la stabilité des institutions républicaines

et à l'image du pays ».

Tout en réaffirmant son attachement au pluralisme des opinions, l'institution rappelle que celui-ci ne saurait justifier « la diffusion de contre-vérités ni

la présentation partielle de l'actualité ». Elle précise que les règles déontologiques qui encadrent le journalisme au Togo s'appliquent à tous les médias, quelle que soit leur origine.

Ce n'est pas la première fois que les deux organes sont pointés du doigt par le gendarme des médias. En 2024, RFI avait déjà fait l'objet d'une mise en demeure pour « traitement inéquitable de l'information » et « diffusion de fausses nouvelles ». La récidive constatée semble avoir motivé la décision plus ferme prise cette année.

La HAAC indique enfin qu'elle reste ouverte à un dialogue avec les représentants des médias concernés, dans le respect des lois en vigueur et des exigences professionnelles du métier de journaliste.



650^{fcfa}
(* Prix détail conseillé)



600^{fcfa}
(* Prix détail conseillé)

65 cl

LA QUALITÉ
EN GRAND
FORMAT



AVEC DJAMA,
ON EST ENSEMBLE



Jeunesse connectée :

Quand les réseaux sociaux redessinent les repères au Togo

À Lomé comme dans d'autres villes du pays, il est de plus en plus courant de croiser des jeunes les yeux rivés sur leurs téléphones. Ils ne se contentent plus d'échanger des messages ou de publier des selfies : ils tournent des vidéos pour TikTok, animent des débats en direct, ou relaient des hashtags de mobilisation. Dans un Togo en pleine mutation numérique, les réseaux sociaux sont devenus pour une partie croissante de la jeunesse un véritable terrain d'expression, de visibilité, mais aussi de contestation.

Pour de nombreux jeunes, les plateformes comme TikTok, Instagram ou YouTube sont des espaces où l'on peut enfin se montrer tel qu'on est – ou tel qu'on voudrait être. Loin du regard parental ou scolaire, ces réseaux permettent d'explorer librement des sujets variés : mode, humour, danse, entrepreneuriat, cuisine ou encore prise de parole citoyenne.

Mais les réseaux ne sont pas seulement un espace de créativité ou de valorisation personnelle. Ils servent aussi de caisse de résonance à des frustrations sociales, économiques ou politiques. Ces derniers mois, plusieurs vidéos virales ont circulé sur TikTok et Facebook, dénonçant la cherté de la vie, le chômage ou le manque

d'opportunités. Certaines d'entre elles ont suscité des réactions fortes

Des appels à manifester ou à se mobiliser contre certaines décisions officielles ont ainsi été lancés en ligne, en dehors de tout cadre légal. Si ces mouvements restent limités, ils traduisent un glissement important : les réseaux sociaux deviennent pour certains jeunes un espace de contestation parallèle, dans un environnement où les formes traditionnelles d'engagement politique paraissent parfois inaccessibles ou encadrées.

Face à cette dynamique, les autorités togolaises adoptent une posture de vigilance. Plusieurs mises en garde ont été émises contre les mes-



sages incitant à la désobéissance ou diffusant de fausses informations. Des interpellations ont aussi eu lieu dans des cas de diffamation ou de troubles à l'ordre public liés à des contenus en ligne.

Le gouvernement rappelle régulièrement l'importance d'un usage responsable des outils numériques, tout en insistant sur la nécessité de préserver la stabilité du pays. Dans ce contexte, le défi est de taille : trouver un équilibre entre liberté d'expression et maintien de l'ordre, sans tomber dans la censure ni laisser proliférer les

discours de haine.

Des risques réels, mais aussi des opportunités

Cette effervescence numérique n'est pas sans risques. La désinformation, les fake news et les contenus violents circulent facilement et peuvent provoquer des tensions ou induire en erreur des internautes peu formés à la vérification de l'information. Par ailleurs, la recherche de notoriété pousse certains jeunes à adopter des comportements extrêmes ou à publier des vidéos choquantes.

Mais à côté de ces

dérives, les réseaux sociaux ouvrent aussi de nouvelles perspectives. De jeunes entrepreneurs les utilisent pour promouvoir leurs produits, des artistes pour se faire connaître, et des acteurs associatifs pour sensibiliser à des causes citoyennes. Des campagnes de santé publique, de lutte contre les violences ou de promotion de la paix y trouvent également un écho.

L'émergence de cette jeunesse connectée, critique et expressive, constitue un fait de société majeur au Togo. Elle témoigne d'une volonté de participer, de s'exprimer, de bousculer parfois l'ordre établi. Il revient aux institutions, aux familles, mais aussi aux créateurs de contenu eux-mêmes de canaliser cette énergie vers des formes de dialogue constructif.

L'éducation aux médias, la sensibilisation au droit numérique, et la promotion d'un usage responsable et citoyen des réseaux apparaissent aujourd'hui comme des priorités.

éo ile

Le nouveau péage d'Aného déjà opérationnel



Dans un communiqué rendu public le 17 juin 2025, le ministre des Transports et des Infrastructures, porte à la connaissance des usagers de la route nationale N.2, que les travaux de construction et d'équipement du nouveau poste de péage moderne d'Aného sont entièrement achevés.

« A cet effet, le Ministre des travaux publics et des infrastructures informe les usagers dudit tronçon que les opérations de perception des droits d'usage de la route qui s'effectuaient au niveau de la

plateforme en conteneurs de Vodougbe sise au PK 26+100, sont désormais transférées au nouveau poste de péage moderne d'Aného au PK 25+00, à compter du jeudi 19 juin 2025 à 14 heures », précise le communiqué.

Par ailleurs, le ministre des travaux publics et des infrastructures compte sur la compréhension et le civisme des usagers et des populations riveraines pour le respect des nouvelles dispositions prises, ajoute le communiqué.

ALI





© voofoo

Méguas Kozoooh

*Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones*

250F
250Mo

+100F
375Mo

1 jour
***909*250#**



yas.tg **#Alèz**

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie vigueur
Tél : (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication
Sama T. DJOBO

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Sam DJOBO
Moudjibou FALANA
Gautier A.
Serge FOLLY

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
La Colombe
Tirage :
2 500 exemplaires